

Rapport public Parcoursup session 2024

ES Vichy - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le lundi 09 septembre 2024.

ES Vichy - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage (40896)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ES Vichy - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage (40896)	Jury par défaut	Tous les candidats		49	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Parcours élève à dominante scientifique	Bulletins et/ou notes du bac	Très important
	Parcours élève à dominante Economique et sociale	Bulletins et/ou notes du bac	Très important
	Parcours élève à dominante professionnelle ou technologique	Bulletins et/ou notes du bac	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale (toutes disciplines mettant en valeur les critères retenus).	Important
Savoir-être	Autonomie, implication	Champ « Autonomie » de la fiche Avenir, appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et expérience personnelle	Champ « engagement citoyen » de la fiche Avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts ».	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Préclassement des candidats en fonction des notes obtenues au cours de l'année de 1ère et de terminale et éventuellement des épreuves anticipées du BAC.
- Examen de chaque dossier par la commission de recrutement composée de professeurs d'enseignement général et professionnel.
- Modulation des notes en fonction de la lettre de motivation, des appréciations concernant le comportement et la richesse du parcours pour obtenir un classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent soigner leurs résultats et leurs comportements depuis la classe de 1ère.

Les lettres de motivation gagneraient à être plus personnelles et montrer que le candidat a pris soin de bien se renseigner sur la formation et/ou l'établissement. Faire état d'un ou plusieurs stages dans le secteur ou d'une pratique personnelle en lien avec la formation sont appréciés, mais ce n'est pas indispensable.

Les profils "bacs généraux et technologiques" possèdent également un profil adapté pour ce type de formation.

Spécificité de l'apprentissage : il est fortement conseillé aux candidats souhaitant faire un apprentissage de prospecter très tôt leur recherche d'une entreprise et de prendre directement contact avec l'école afin d'être accompagné dans leur démarche. Ne pas attendre les résultats de ParcoursSup pour trouver un employeur.

Signature :

Antony WAVRANT,

Proviseur de l'établissement ES Vichy